

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 13 octobre 2016

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 105 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Loïc BARAT - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Patrick BORE - Nicole BOUILLOT - Valérie BOYER - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Monique DAUBET-GRUNDLER - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriaty DJAMBAE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - José GONZALEZ - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Noro ISSAN-HAMADY - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Patrick MAGRO - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Mireille BENEDETTI représentée par Lionel VALERI - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Gérard CHENOZ représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Monique CORDIER représentée par Maxime TOMMASINI - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Anne DAURES représentée par Claude PICCIRILLO - Dominique DELOURS représenté par Grégory PANAGOUDIS - Pierre DJIANE représenté par Marie-France DROPY OURET - Jean-Claude GAUDIN représenté par Solange BIAGGI - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORE - Laurent LAVIE représenté par Martine GOELZER - Laurence LUCCIONI représentée par Valérie BOYER - Bernard MARANDAT représenté par Gisèle LELOUIS - Martine MATTEI représentée par Karim GHENDOUF - Guy MATTEONI représenté par Claudette MOMPRIVE - Xavier MERY représenté par Marine PUSTORINO-DURAND - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Alain CHOPIN - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric DOURNAYAN - Roland MOUREN représenté par Roland GIBERTI - Elisabeth PHILIPPE représentée par Loïc BARAT - Marc POGGIALE représenté par Christian PELLICANI - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Stéphane RAVIER représenté par Sandrine D'ANGIO - Carine ROGER représentée par Georges GOMEZ - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Isabelle SAVON - Jean-Louis TIXIER représenté par Annie GRIGORIAN - Cédric URIOS représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALLETTI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Nadia BOULAINSEUR - Frédéric BOUSQUET - Laure-Agnès CARADEC - Catherine CHAZEAU - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Jean-Claude DELAGE - Eric DIARD - Emilie DOURNAYAN - Yann FARINA - Dominique FLEURY VLASTO - Arlette FRUCTUS - Samia GHALI - Bruno GILLES - Vincent GOMEZ - Marcel GRELY - Louisa HAMMOUCHE - Bernard JACQUIER - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marie-Louise LOTA - Antoine MAGGIO - Christophe MASSE - Marie MUSTACHIA - Patrick PADOVANI - Christyane PAUL - Véronique PRADEL - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Dominique TIAN - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

Signé le 13 Octobre 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

DEEN 005-205/16/CT

■ Attribution d'une subvention à Provence Business Angels pour l'organisation du Provence Angel's Day

Avis du Conseil de Territoire

DPEATSV 16/14883/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Dans ce cadre des dispositions de l'article L5218-7 I du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Territoire est saisi pour avis du projet de délibération présenté ci-après.

En application des dispositions de l'article L 5218-7.1 du Code Général des Collectivités Territoriales le Conseil de Territoire Marseille Provence est saisi pour avis du rapport présenté ci-après.

Provence Business Angels, est un réseau associatif composé d'une cinquantaine d'entrepreneurs/investisseurs privés.

Affilié au réseau national France Angels, il fait partie des 70 réseaux de Business Angels répartis dans les différents départements de France.

Un Business Angel est un chef d'entreprise ou un manager en activité ou non, qui investit sur ses fonds propres par le biais d'une prise de participation minoritaire dans le capital d'une entreprise afin de contribuer à son développement.

Les Business Angels interviennent sur la phase la plus critique et risquée de la chaîne du financement, celle de l'amorçage, avec des tickets d'investissements de 50 000 à 500 000 euros.

On retrouve majoritairement les Business Angels en amorçage, présents dans 70% des tours de table. Les Business Angels ont tous un profil managérial ou entrepreneurial et apportent aux porteurs de projet en plus de leur investissement, un accompagnement humain, des compétences, un réseau...

Les trois grandes missions de Provence Business Angels sont :

- la mise en relation entre investisseurs/entrepreneurs et porteurs de projet en recherche de fonds propres,
- le recrutement de nouveaux Business Angels,
- la contribution au développement économique local en encourageant le développement des entreprises et de l'emploi.

Le bilan de Provence Business Angels en 2015 :

- 51 membres
- 100 projets étudiés (deal flow)
- 23 dossiers présentés dont 12 instruits par le comité d'administration
- 8 projets financés pour un total de 7,7 millions d'Euros levés auprès des Business Angels
- plus de 250 participants à chaque édition du programme d'animation « Angels Café »
- Une forte mobilisation dans le cadre de la French Tech Aix-Marseille
- PBA est membre fondateur et membre du Jury de la Business Nursery By KEDGE
- PBA est membre du collège financier du Pôle de compétitivité SCS

Signé le 13 Octobre 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016

- Organisation et/ou participation en tant que jury à de nombreuses conférences et événements (CEFIM / CCIMP / AMU / Financial IT Day / Start-up Weekend Marseille / Trophées Economie de la Provence / Rencontres du financement Région PACA

Les objectifs de Provence Business Angels pour 2016 :

- Porter et animer un débat sur le financement haut des bilans en amorçage auprès des entrepreneurs
- Fédérer des acteurs autour de la chaîne du financement : réunir des porteurs de projets, des investisseurs et des acteurs de l'accompagnement
- Fluidifier l'accès au financement en fonds propres des porteurs de projets
- Proposer de nouveaux formats événementiels pour la mise en relation des porteurs de projets avec l'écosystème du financement.

Parmi les actions 2016, PBA propose un nouvel événementiel d'animation ; le « Provence Angel's Day », programmé en novembre à Marseille, et relais local d'une semaine d'animation nationale organisée par l'écosystème des Business Angels.

En 2015, cette manifestation nationale a été déployée sur 34 événementiels locaux pour 2 500 participants.

L'objectif est de faire mieux connaître le métier l'activité de Business Angels et le levier qu'elle constitue pour l'émergence et la consolidation de projets entrepreneuriaux.

Le format est conçu autour de partage d'expériences entre entrepreneurs et Business Angels avec l'objectif de mettre en lien ce réseau de Business Angels avec l'écosystème entrepreneurial pour en faciliter l'appréhension et l'accès à de nouveaux entrants.

Cet événement s'adresse à des chefs d'entreprises/créateurs et investisseurs et a pour objectif de favoriser l'accès au financement de projets.

L'événement cible une centaine de participants tant au niveau d'investisseurs potentiels et d'entrepreneur en phase de levée de fonds sur un format de 19 à 21h.

Provence Business Angels envisage deux options de localisation, à confirmer, pour son événement :

- Dans les locaux de la Société Marseillaise de Crédit – 75, rue Paradis – 13006 Marseille
- Au théâtre de la Joliette-Minoterie – 2, place Henri Verneuil – 13002 Marseille

Dans le cadre de sa politique de développement économique par l'innovation, le Conseil de Territoire Marseille-Provence soutient ce type d'actions qui favorisent le développement et l'ancrage territorial d'activités sur son territoire.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est de 13 000 euros.

Provence Business Angels - Budget prévisionnel second Event Provence Angels Day			
Dépenses prévisionnelles	Budget	Ressources prévisionnelles	Budget
Logistique	3 000	Aix Marseille Metropole	4000
Location salle, mobilier, cocktail dinatoire, hôtesse	3 000	Autofinancement	9000
Communication	3 250		
Affranchissement, fournitures, photocopies etc	500		
Flyers, badges etc...	1 250		
emailing, réseaux sociaux, gestion des invitations et inscriptions, relances etc... 6 J / 250 Jours	1 500		
Sonorisation	5 000		
Vidéo projection et Sonorisation de la salle (location du matériel et équipe technique)	5 000		
Organisation et coordination de l'événement	1 750		
Préparation, mise en place, coordination prestataires externes etc 7 J / 250 € J	1 750		
TOTAL Dépenses	13 000	Total Ressources	13 000

2016
2016

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d’Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d’Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d’Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,

Entendues les conclusions du rapporteur,

CONSIDERANT

- L'intérêt de soutenir l'organisation du Provence Angel's Day pour la dynamisation des échanges entre l'écosystème des business angels et le tissu entrepreneurial territorial ;
- Que le Conseil de Territoire est saisi pour avis sur ce rapport.

DELIBERE

Article unique :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence émet un avis favorable sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 euros pour le soutien à Provence Business Angels pour l'organisation du Provence Angel's Day à Marseille en novembre 2016.

Présents	105
Représentés	30
Voix Pour	116
Voix Contre	19
Abstentions	0

Adoptée

Ont voté contre :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Michel CATANEO - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
Député des Bouches-du-Rhône

Guy TEISSIER